

## ORIENTATION : L'AGENDA DE TROISIEME DES PARENTS

(Guerlesquin ; Landivisiau ; Lanmeur ; Plougasnou)

Madame, Monsieur,

La classe de 3<sup>ème</sup> constitue un **palier d'orientation** dans la mesure où votre enfant va être appelé à poser un choix d'orientation, premier jalon de son parcours de formation. Il est donc très important qu'en famille, avec l'équipe éducative et pédagogique du collège, vous puissiez interroger sa motivation et son projet, en tenant compte à la fois de ses intérêts, aspirations et compétences scolaires.

Le(la) chef d'établissement, le(la) professeur.e principal.e et la Psychologue de l'Education Nationale spécialité orientation (PSY EN-EDO) sont les personnes ressources pour vous y aider.

Une orientation positive passe par une **anticipation** suffisamment importante dans le temps, laissant au jeune la possibilité d'expérimenter plusieurs idées, pour progressivement affiner son projet et surtout pour **se l'approprier**. En tant que parent, **votre contribution est des plus précieuses**, dans la mesure où votre écoute et vos encouragements faciliteront l'émergence d'un projet dans lequel votre enfant pourra s'épanouir.

Premier trimestre :

### INFORMATION ET REFLEXION

- Nous nous renseignons, nous nous documentons, en consultant des sites appropriés (ONISEP ; IDEO Bretagne ; vidéos **récentes** sur Youtube, qui présentent les Bacs Professionnels et CAP...).
- Nous en parlons – car l'orientation, c'est **prendre conseil, discuter, comparer...**

Deuxième trimestre :

### LES INTENTIONS PROVISOIRES

- Mon enfant effectue un **stage** dans une entreprise dont l'activité correspond ou se rapproche de ses intérêts professionnels et il rédige éventuellement un rapport de stage, selon les modalités fixées par l'établissement (dans certains collèges, cela donnera lieu à une soutenance orale devant un jury)...
  - Nous assistons à la **réunion sur l'orientation** organisée un soir par le collège, la PSY EN-EDO et éventuellement les proviseurs de lycée.
  - Le(la) professeur.e principal.e distribue (généralement au mois de janvier ? février ?) à tous les élèves la **brochure « après la 3<sup>ème</sup> »** (où l'on trouve notamment les adresses des établissements : LGT, LP et CFA - avec leurs **spécialités**).
  - Mon enfant peut effectuer un **mini-stage** en lycée professionnel pour découvrir un Bac Professionnel ou un CAP (si l'un de ses parents est en mesure de l'y conduire) : l'enfant doit informer son professeur principal de ce souhait, qui en avise la secrétaire du collège, pour demande d'inscription auprès de l'établissement souhaité.
  - Nous nous rendons aux **portes ouvertes** des établissements proposant les spécialités qui pourraient intéresser notre enfant.
  - Le **samedi matin .... février 2025**, le **salon du collégien CAP'ORIENT** présentera l'offre de formation du territoire Morlaix-Landivisiau.
  - Vers les mois de février, mars, **certaines dossiers spécifiques de sélection** dans la voie professionnelle seront à renseigner (car sections très demandées) : *sécurité au LP Rosa Parks à Rostrenen ; coiffure et esthétique au LP Marie Le Franc à Lorient ; artistique au LP Duguesclin à Auray ; horlogerie au LP Mendès-France à Rennes.* (idem pour la coiffure et l'esthétique dans le LP privé Montbareil à Guingamp).
  - Nous exprimons des **souhaits provisoires** pour l'après 3<sup>ème</sup> (*téléservices accessibles via Educonnect : procédure informatisée*):
    - **Seconde Générale et Technologique** (2<sup>nde</sup> GT)
    - **Seconde Professionnelle** (en vue d'un Bac Professionnel en 3 ans) ou **Première année de CAP** (en vue d'un CAP en 2 ans).
- Le conseil de classe émet un avis provisoire par rapport à nos souhaits : **ce sont les hypothèses d'orientation du conseil de classe.**

- **Sur le même principe qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre**, le conseil de classe examine notre demande de voie d'orientation et fait une proposition : **Voie générale et technologique OU Voie professionnelle**.

- **L'affectation, c'est obtenir une place dans un établissement d'accueil.**

**La procédure est spécifique aux lycées publics** (procédure informatisée à partir de courant mai : toute la procédure vous sera expliquée par le chef ou la cheffe d'établissement).

Vous pourrez faire jusqu'à 10 vœux au maximum en Bretagne.

Dans la voie professionnelle, il est conseillé de formuler plusieurs vœux dans les LP publics.

En cas de problème d'affectation (fin juin), il est fondamental de s'adresser au Principal ou à la Principale du collège.

Précision : les **lycées privés** sont libres de leur recrutement, il appartient donc aux familles intéressées de les contacter afin de suivre leurs modalités de fonctionnement.

**L'apprentissage** est une formation en alternance (entreprise – CFA ou LP) qui relève d'un choix de la famille.

Les démarches auprès des **employeurs potentiels et des CFA** sont donc à entreprendre par les familles des jeunes concernés. Il est conseillé de rédiger un CV pour se présenter devant les entreprises.

### Emploi du temps annuel de Mme GRALL - sur 2 semaines

Première Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	CIO de <b>Morlaix</b> : Réunion de centre	Collège de <b>Plougasnou</b> <i>Prendre RV au secrétariat</i>	Permanence au CIO de <b>Morlaix</b> <i>Prendre RV au : 02 98 88 16 85</i>	Collège Kerzourat <b>Landivisiau</b>	<b>Travail préparatoire</b> (organisation ; compte-rendu de tests pour des commissions ; mails ; préparation d'outils, diaporamas, etc )
Après-midi	Collège kerzourat <b>Landivisiau</b> <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	Collège de <b>Lanmeur</b> <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	Permanence au CIO de <b>Morlaix</b>	Collège Kerzourat <b>Landivisiau</b> <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	

Deuxième Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Collège Roz Avel <b>Guerlesquin</b>	Collège de <b>Lanmeur</b> <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	Permanence au CIO de <b>Morlaix</b>	Collège Kerzourat <b>Landivisiau</b>	<b>Travail préparatoire</b> (organisation ; compte-rendu de tests pour des commissions ; mails ; préparation d'outils, diaporamas, etc )
Après-midi	Collège Roz Avel <b>Guerlesquin</b> <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	Collège de <b>Lanmeur</b>	Permanence au CIO de <b>Morlaix</b>  <b>02 98 88 16 85</b>	Collège Kerzourat <b>Landivisiau</b>  <i>Prendre RV à la vie scolaire</i>	

**Le CIO de Morlaix est ouvert , sur RV uniquement, pendant les vacances scolaires (0298881685)**